

# Note de Synthèse.

## Les critères d'accessibilité dans la conception d'applicatif Web

Réalisation : Philippe MOREAU [Philippe.moreau@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:Philippe.moreau@guadeloupe-parcnational.fr)

Version 1.1 du 12/03/2009

Texte rédigé sur OpenOffice.org 3.0.1 FR et 2.4 FR  
sur poste GNU/Linux ([Ubuntu 8.04](#)) et Windows XP Pro SP2.

Texte publié sous double licence : [CC BY-SA](#)<sup>1</sup> et [GNU FDL](#)<sup>2</sup>



### Table des matières

Le handicap se décline au pluriel.....	2
Handicap et inégalités sociales.....	2
Quelles obligations ?.....	2
Un cadre législatif à l'accessibilité numérique .....	2
E-accessibilité : l'Europe s'engage.....	3
Plusieurs objectifs ambitieux ont été fixés pour 2010 :.....	3
Définitions de l'accessibilité.....	3
Des enjeux de société -Les nouvelles technologies facteur d'autonomie dans les situations de vie..	3
Accessibilité Web : le handicap est du côté des sites, pas des utilisateurs !.....	4
Les problématiques de migration vers l'accessibilité.....	4
Le référentiel, point de départ d'une démarche d'accessibilité efficace.....	4
Préparer la migration vers l'accessibilité.....	4
Réaliser.....	4
Pérenniser.....	5
Contrôler l'accessibilité.....	5
Annexes .....	6
Carte conseil récapitulative de la WAI.....	6
Les sites portails à visiter.....	7

---

1 <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr>

2 <http://www.gnu.org/licenses/licenses.fr.html>

### Le handicap se décline au pluriel

« Combien y a-t-il de personnes handicapées en France ? ». Il n'y a pas de réponse unique à cette question, car la nature, l'origine et la gravité des atteintes peuvent être très diverses. On peut appréhender le handicap sous de multiples facettes : l'incapacité à accomplir certains actes simples de la vie quotidienne, la nécessité de recourir à une aide humaine ou technique, les limitations rencontrées dans certaines activités, le bénéfice d'une reconnaissance administrative, l'accès à une prestation sont autant d'indicateurs possibles, qui ne se recoupent pas nécessairement et délimitent donc des populations différentes. Au moins 26 % des français rencontrent des difficultés de mobilité dans la vie de tous les jours. Mais nous sommes tous des personnes potentiellement handicapés. Pour beaucoup, la compensation réussie rends la différence transparente. Porter des lunettes, un dentier, être dépendant de semelles orthopédiques n'est plus considéré comme un handicap. La pensée collective a absorbé ces différences pour les intégrer dans la normalité. La compensation est juste quand elle prends en compte l'adéquation entre la personne et les besoins générés par son environnement social et culturel.

### Handicap et inégalités sociales

Le handicap ne touche pas également toutes les catégories sociales : les ouvriers courent nettement plus que les cadres le risque d'être en situation de handicap. La prévalence de la déficience elle même dépend de la position sociale, et les inégalités s'amplifient encore lorsqu'on passe des déficiences aux incapacités puis aux désavantages.

*La notion d'accessibilité des sites Internet n'est pas seulement l'affaire des personnes reconnues comme handicapé.*

### Quelles obligations ?

#### [Un cadre législatif à l'accessibilité numérique](#)<sup>3</sup>

L'article 47 de [la loi du 11 février 2005 modifiée](#)<sup>4</sup> (Version consolidée au 01 janvier 2009) stipule que les sites internet de l'administration doivent être, sous peine de sanctions, accessibles à toutes les personnes en situation de handicap.

Le [décret n°2005-1792 du 30 décembre 2005](#)<sup>5</sup>, paru au Journal Officiel le 1<sup>er</sup> janvier 2006, annonce plusieurs points :

- création de la DGME, Direction Générale de la Modernisation de l'État, au sein du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie : elle regroupe plusieurs structures qui s'occupaient de sujet liés à la réforme et la modernisation de l'État (direction de la réforme budgétaire, délégation aux usagers et aux simplifications administratives, délégation à la modernisation de la gestion publique et des structures de l'État et agence pour le développement de l'administration électronique) ;
- disparition de l'ADAÉ, Agence pour le Développement de l'Administration Électronique, qui portait le dossier de l'interopérabilité au niveau interministériel (au travers de documents comme le Cadre Commun d'Interopérabilité, de manifestations et d'autres actions) ;
- importance de l'interopérabilité pour la DGME (gras ajouté) : « **Elle propose les mesures tendant à la dématérialisation des procédures administratives et à l'interopérabilité des systèmes d'information** » (article 3, III, 2°).

---

3 <http://www.internet.gouv.fr/information/information/dossiers/internet-handicap/un-cadre-legislatif-accessibilite-numerique-320.html>

4 <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SANX0300217L>

5 <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ECOP0500973D>

Consulter sur le site de l'éducation nationale, le [récapitulatif des lois sur le handicap](#) <sup>6</sup> et sur le [portail de la modernisation de l'État](#) <sup>7</sup>, [les documents de référence de l'administration électronique](#) <sup>8</sup>.

### ***E-accessibilité*** <sup>9</sup> : *l'Europe s'engage*

Réunis à Riga (Lettonie) en juin 2006, les ministres des pays européens se sont engagés dans une déclaration commune à favoriser l'accès à l'Internet pour tous et notamment pour les populations rencontrant des difficultés économiques, sociales ou des problèmes liés au handicap.

#### ***Plusieurs objectifs ambitieux ont été fixés pour 2010 :***

- Multiplier par deux le nombre de personnes utilisant Internet dans les groupes menacés d'exclusion (personnes âgées, handicapées, ou sans emploi).
- Assurer la couverture de l'Internet haut débit sur au moins 90 % du territoire européen
- Rendre accessible l'ensemble des sites publics.
- Mettre en place des recommandations sur les normes d'accessibilité et des approches communes.

### ***Définitions de l'accessibilité***

La définition de l'accessibilité du Web de Tim Berners-Lee, directeur du [W3C](#) <sup>10</sup> et inventeur du World Wide Web est la suivante :

*"Mettre le Web et ses services à la disposition de tous les individus, quel que soit leur matériel ou logiciel, leur infrastructure réseau, leur langue maternelle, leur culture, leur localisation géographique, ou leurs aptitudes physiques ou mentales."*

L'accessibilité ne se résume pas aux individus "officiellement" handicapés. Le nombre de personnes potentiellement en situation de handicap durable ou passager s'accroît à la mesure du vieillissement de la population. Ainsi l'augmentation de la taille des caractères qui est une mesure de confort pour certains devient indispensable pour d'autres.

*Tous les utilisateurs doivent bénéficier d'un Web plus accessible* : évidence de la navigation, pertinence des libellés, limite du poids des pages... sont autant de facteurs qui vont satisfaire autant le visiteur étranger n'ayant qu'une connaissance sommaire de la langue, que l'utilisateur possédant la langue mais disposant de peu de temps pour effectuer une tâche donnée.

L'accessibilité est un argument de plus pour imposer progressivement la séparation du fond et de la forme sur les outils de gestion de contenu et les applications. Utilisation massive des feuilles de styles, suppression de l'utilisation de tableaux à des fins de structuration des pages. Les standards de codes existent pour répondre à la demande. Nombre de projets d'accessibilité sont aujourd'hui initiés pour répondre ou devancer les demandes utilisateurs mais également dans une recherche de normalisation de la conception Web. *L'accessibilité au handicap profite à tous... même aux Directions Informatiques.*

### ***Des enjeux de société -Les nouvelles technologies facteur d'autonomie dans les situations de vie***

Pour les personnes en situation de handicap visuel, la numérisation a constitué une avancée significative dans l'accès à l'exploitation et à la diffusion d'information. Une édition papier en braille d'un dictionnaire nécessite plusieurs volumes papier, le même dictionnaire tiendra sur un unique CD-rom et sera de plus utilisable par tous. Un dictionnaire en ligne accessible est encore plus universel et pratique pour tous.

---

6 <http://www.sup.adc.education.fr/handi-U/textes/ftxt.htm>

7 <http://www.modernisation.gouv.fr/>

8 <http://www.references.modernisation.gouv.fr/>

9 <http://delegation.internet.gouv.fr/actions/administration.htm>

10 <http://www.w3.org/>

Les nouvelles technologies, à condition d'être accessibles promettent d'avantage d'autonomie dans les situations de vie courante aux personnes en situation de handicap.

Il ne s'agit donc pas seulement de l'accès aux sources d'information mais également d'échanger, de consommer, de réaliser des procédures administratives, de gérer ses opérations bancaires, d'apprendre à distance... tout ce que l'Internet autorise aujourd'hui à la majorité des usagers.

*La démarche « accessibilité » consiste à évoluer à destination de la totalité des usagers.*

### ***Accessibilité Web : le handicap est du côté des sites, pas des utilisateurs !***

Les matériels et logiciel adaptés existent et permettent d'exploiter les contenus et d'utiliser les services proposés sur les sites accessibles. Le niveau d'équipement informatique des personnes déficientes visuel, notamment, est élevé. Dans la mesure où les moyens de créer ou de rendre un site accessible sont efficaces, où les entreprises capables de les mettre en œuvre se multiplient et les coût et délai associés sont restreints : la limite, le handicap, n'est résolument pas du côté des utilisateurs !

## **Les problématiques de migration vers l'accessibilité**

### ***Le référentiel, point de départ d'une démarche d'accessibilité efficace***

Actuellement, la référence en matière d'accessibilité est le label "[AccessiWeb<sup>11</sup>](#)", qui se décline en 3 niveaux :

- **bronze**, si 55 critères spécifiques sont respectés (équivalent au niveau A du W3C/[WAI<sup>12</sup>](#)) ;
- **argent**, si le site respecte les 23 critères supplémentaires (équivalent au niveau AA de W3C/WAI)
- **or**, si l'ensemble des 92 critères sont respectés (équivalent au niveau AAA de W3C/WAI).

Ces critères d'accessibilité concernent notamment les éléments graphiques, les couleurs, le multimédia, les liens hypertextes, la structuration d'une page web et l'aide à la navigation.

### ***Préparer la migration vers l'accessibilité***

Que ce soit en conception d'un nouveau projet ou en refonte d'un existant, la phase "Préparer" est une phase d'accompagnement au changement qui doit amener à établir un état des lieux précis des mesures à prendre pour rendre accessible un site ou une application existante. Ce diagnostic doit se conclure par l'établissement d'un feuille de route de migration vers l'accessibilité. Ce document doit qualifier les différentes options et estimer leurs coûts y compris dans la durée et qualifier la pertinence d'une démarche de certification. Cette phase "Préparer" peut utilement comprendre une ou plusieurs sessions de sensibilisation et de mobilisation des équipes internes aux enjeux et moyens de l'accessibilité. Documents mis à jour le 9 juin 2008 : publication de la [version 1.1 du référentiel AccessiWeb<sup>1</sup>](#) et du [Guide AccessiWeb 3.0<sup>13</sup>](#)

### ***Réaliser***

Une mission d'accessibilité se traduit concrètement par un impact sur tous les maillons de la chaîne de conception Web : design, ergonomie, conception HTML, intégration... et mise à jour des contenus ou services. Dès l'origine du projet la liste des critères du référentiel à respecter doit être établie formellement.

Sur la base du choix des critères, les phases clés de la réalisation d'un projet accessible sont :

- Le contrôle de la maquette proposée à l'issue de la phase de conception. Ce contrôle permet d'établir que les critères ont bien été pris en compte lors des phases de création graphique, d'ergonomie, de montage HTML.

---

11 [http://www.accessiweb.org/fr/Label\\_Accessibilite/](http://www.accessiweb.org/fr/Label_Accessibilite/)

12 <http://www.w3.org/WAI/>

13 [http://www.accessiweb.org/fr/groupe\\_travail\\_accessibilite\\_du\\_web/guide\\_accessiweb/](http://www.accessiweb.org/fr/groupe_travail_accessibilite_du_web/guide_accessiweb/)

- La prise en compte de l'accessibilité dans les spécifications détaillées de la solution technique. Cela permet de garantir le maintien dans la durée de l'accessibilité par la pérennisation de la structure et de la qualité du code HTML, mais également en prévoyant des fonctionnalités d'aides à la saisie et de contrôle avant publication pour les personnes en charge de la rédaction des contenus... mieux vaut donc s'assurer de l'existence de telles fonctionnalités avant de retenir une solution technique ! La mise en conformité d'outil existant et en effet la phase potentiellement coûteuse des projets d'accessibilité.

### ***Pérenniser***

Au delà la première journée de mise en ligne, l'accessibilité doit subsister au gré des mises à jour et évolutions du site. Cela doit reposer d'une part, nous l'avons vu, sur un outil de publication accompagnant l'équipe en charge des contenus mais également sur la formation de l'équipe d'intégration et la formation des responsables de publication : comme toute démarche qualité, l'accessibilité demande une part de connaissance et d'investissement dans la durée. Bien formées, les équipes peuvent réellement être autonomes pour garantir l'accessibilité.

### ***Contrôler l'accessibilité***

Deux acteurs du monde associatif, parmi d'autres, ont joué en France un rôle particulièrement moteur en faveur de l'accessibilité Web. Ces deux acteurs ont de façon indépendante mis en place de moyens de promotion et de contrôle de l'accessibilité Web.

- [L'Association Brailenet](#) <sup>14</sup>
- [L'Association HandicapZéro](#) <sup>15</sup>

AccessiWeb vous propose d'évaluer en ligne le niveau d'accessibilité des pages de votre site Web. En effet, sans pouvoir apporter de réponses aux nombreux critères non automatisables de l'accessibilité (consulter la [liste complète des 95 critères AccessiWeb](#) <sup>16</sup>), des [outils gratuits en ligne](#) <sup>17</sup> permettent néanmoins de se faire une première idée du niveau d'accessibilité de vos pages Web.

[La barre AccessiWeb](#) <sup>18</sup> est une barre d'outils développée dans le cadre des projets de recherche de l'association BrailleNet sur l'implémentation des critères d'accessibilité dans des outils logiciels Web. Elle aide tout internaute à évaluer manuellement l'accessibilité d'un site Web.

Il existe une [version pour FireFox](#) <sup>19</sup>. Vous pouvez tester en ligne un site Internet avec l'[outil de validation du W3C](#) <sup>20</sup>.

*Autres solutions innovantes :*

- [Read Speaker](#) <sup>21</sup>
- [Websourd](#) <sup>22</sup>
- [La barre d'outils Accessibilité du Web FR Version 1.2](#) <sup>23</sup>

---

14 <http://www.brailenet.org/>

15 <http://www.handicapzero.org/>

16 [http://www.accessiweb.org/fr/Label\\_Accessibilite/criteres\\_accessiweb/95\\_accessiweb\\_lineaire/](http://www.accessiweb.org/fr/Label_Accessibilite/criteres_accessiweb/95_accessiweb_lineaire/)

17 <http://validator.w3.org/>

18 [http://www.accessiweb.org/fr/groupe\\_travail\\_accessibilite\\_du\\_web/barre\\_accessiweb/](http://www.accessiweb.org/fr/groupe_travail_accessibilite_du_web/barre_accessiweb/)

19 <https://addons.mozilla.org/fr/firefox/addon/4242>

20 <http://validator.w3.org/>

21 <http://www.readspeaker.com/>

22 <http://www.websourd.org/>

23 <http://www.wat-c.org/tools/WAT/versions/fr/about.html>

## Annexes

### Carte conseil récapitulative de la WAI

	CONSEILS POUR FAIRE DES SITES WEB ACCESSIBLES	
<i>Directives Complètes &amp; Check-list: <a href="http://www.w3.org/WAI">www.w3.org/WAI</a></i>		
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Images &amp; animations.</b> Utiliser l'attribut <b>alt</b> pour décrire la fonction de chaque graphique.</li><li>• <b>Image cliquables.</b> Utiliser l'élément <b>MAP</b> et décrire les zones actives.</li><li>• <b>Multimédia.</b> Fournir légendes et transcriptions pour l'audio, et descriptions pour les vidéos.</li><li>• <b>Liens Hypertextes.</b> Utiliser des énoncés pertinents hors contexte. Par exemple, éviter "cliquer ici".</li><li>• <b>Organisation.</b> Utiliser des têtes de sections, des listes et une structure cohérente. Utiliser <b>CSS</b> pour la mise en page et le style, si possible.</li><li>• <b>Figures &amp; diagrammes.</b> Décrire dans la page ou avec l'attribut <b>longdesc</b>.</li><li>• <b>Scripts, applets, &amp; plug-ins.</b> Fournir une alternative quand le contenu actif est inaccessible ou non traité.</li><li>• <b>Cadres.</b> Utiliser <b>NOFRAMES</b> et des intitulés utiles.</li><li>• <b>Tableaux.</b> Faciliter la lecture ligne par ligne. Résumer.</li><li>• <b>Vérifier votre travail.</b> Utiliser les outils, liste de contrôle et directives à <a href="http://www.w3.org/TR/WAI-WEBCONTENT">www.w3.org/TR/WAI-WEBCONTENT</a>.</li></ul>		
© W3C (MIT,INRIA,Keio)		1999/11

### *Les sites portails à visiter*

- **Généralistes**  
Yanous, le mag-portail des handynoutes : [www.yanous.com](http://www.yanous.com)  
Handica, handicap et autonomie : [www.handica.com](http://www.handica.com)
- **Déficients moteurs**  
APF-moteurline, le portail des situations de handicap moteur : [www.apf-moteurline.org](http://www.apf-moteurline.org)  
Centre Icom, Handicap International : [www.handicap-icom.asso.fr/prg\\_france/sites/](http://www.handicap-icom.asso.fr/prg_france/sites/)  
Institut de Garches : [www.handicap.org](http://www.handicap.org)
- **Déficients visuels**  
Voir+ : [www.voirplus.net](http://www.voirplus.net)  
Handicap zéro : [www.handicapzero.org](http://www.handicapzero.org)  
Annuaire Francophone de la déficience visuel de Didier Gras : [annuaire.didier-gras.com](http://annuaire.didier-gras.com)
- **Déficients auditifs**  
Websourd : [www.websourd.org](http://www.websourd.org)  
Iddanet, portail français de la surdité : [www.iddanet.net](http://www.iddanet.net)  
Surdinet, portail de la surdité francophone : [www.surdite.net](http://www.surdite.net)  
VISUF, la cité des sourds et malentendants : [www.visuf.org](http://www.visuf.org)
- **Déficients mentaux**  
UNAPEI : [www.unapei.org](http://www.unapei.org)
- **Interviews et reportages vidéos en ligne**  
Reportages vidéos réalisés par Citoyenne-TV.net pour la **Fête de l'internet 2003** à la Cyber-base de la Cité des sciences et de l'industrie **sur le thème de l'accessibilité**.  
[www.cite-sciences.fr/francais/ala\\_cite/evenemen/interinternet2003/reportages/reportage.html](http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/evenemen/interinternet2003/reportages/reportage.html)
- **Liste de discussion**  
Liste de discussion Handicap & TIC : [fr.groups.yahoo.com/group/handicap\\_tic](http://fr.groups.yahoo.com/group/handicap_tic)

*Liste de liens extraite du Guide Créatif, réalisé par Philippe Cazeneuve : L'accessibilité pour tous aux TIC : L'accueil adapté de personnes handicapées dans un espace public multimédia - Octobre 2003*

